

La Société de sauvetage lance sa campagne Baignade parfaite



Photo Vincent Gratton



Publié le 23 Mai 2013
Sylvain Lamarre 

Sujets : [Société de sauvetage pour la réalisation de la campagne](#), [Information](#), [Association des commerçants de piscines du Québec](#), [Club Piscine](#), [Québec](#), [Quartier Saint-Vincent-de-Paul](#), [Région de Laval](#)

La Société de sauvetage et les pisciniers du Québec désirent sensibiliser les propriétaires de piscines résidentielles pour prévenir les noyades. Ils ont lancé la campagne Baignade parfaite, le 16 mai dernier, dans une résidence du quartier Saint-Vincent-de-Paul.

«Pour réussir sa baignade, ça prend deux ingrédients: un aménagement sécuritaire et un encadrement sécuritaire», explique d'entrée de jeu Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage.

Ce sont sur ces deux éléments fondamentaux que la campagne a été développée. Baignade parfaite se veut d'abord un site Web bilingue, dans lequel les visiteurs pourront tester leurs connaissances sur la sécurité des piscines résidentielles en participant à un jeu interactif des 10 failles de sécurité.

Dans un deuxième temps, une trousse remplie d'éléments de sensibilisation sera remise aux nouveaux propriétaires de piscine.

Celle-ci comprend des éléments d'information pratiques, afin de permettre autant aux parents qu'aux enfants de pouvoir compter sur une baignade sécuritaire.

Tournée

En plus du site Internet et des trousse, une tournée sillonnera le Québec pour faire de la sensibilisation à domicile et dans les écoles et garderies.

Prévenir d'autres noyades

Depuis juillet 2010, une loi provinciale exige qu'un aménagement sécuritaire soit mis en place autour d'une piscine résidentielle.

En 2012, il y a eu 75 noyades au Québec, incluant 7 victimes de moins de 5 ans dans des piscines résidentielles. «Les données de 2012 sont non officielles puisque nous n'avons pas encore été au bureau du Coroner», précise Marie-Ève Gravel, coordonnatrice aux communications.

Les cinq morts à Laval, ce sont des noyades en rivière (hiver comme été). Les dernières noyades en milieu résidentiel dans la région de Laval remontent à 2010 avec une noyade en piscine résidentielle et une dans un bain (enfant entre 0 et 5 ans).

«Pour réussir sa baignade, ça prend deux ingrédients: un aménagement sécuritaire et un encadrement sécuritaire»

- Raynald Hawkins

«Il faut être encore plus vigilants et rendre les installations sécuritaires pour une baignade parfaite et amusante», mentionne dans un communiqué Alain Gravel, porte-parole des différents détaillants et fournisseurs de piscines résidentielles du Québec.

Trévi, Club Piscine, Sima, Aqua Select, le Groupe Maître Piscinier et plusieurs membres de l'Association des commerçants de piscines du Québec (ACPQ) se sont donc unis pour remettre 200 000 \$ à la Société de sauvetage pour la réalisation de la campagne.

Information: www.baignadeparfaite.com